

CIMETIÈRE

La commune de Treillières dispose d'un cimetière à l'angle de la rue Notre-Dame et de la rue de la Noé des Puits, divisé en trois zones : l'ancien cimetière, le nouveau et l'extension. Il est ouvert au public tous les jours de 8h à 18h. La conservation des cimetières est assurée par le service accueil/état civil de la Mairie. Contact : 02 40 94 65 88.

Tarifs 2021



[Cliquez ici pour télécharger le document](#)



Tarifs 2021 - CIMETIÈRE

Délibération du 14 décembre 2020

Concessions	
Durée	Tarifs
Emplacement	
15 ans (2,30 m ²)	151 €
30 ans (2,30 m ²)	270 €
Columbarium	
10 ans	206 €
15 ans	323 €
Cavurne	
10 ans	195 €
15 ans	259 €
Plaque identification jardin du souvenir	
10 ans	46 € (fourniture de la plaque vierge comprise) 25 € (en cas de renouvellement)
Caveaux	
No mbre de place	Tarifs
Neufs * (norme NF)	
1 place (2,30 m ²)	800 €
2 places (2,30 m ²)	1 200 €
kit pour 2 ^{ème} inhumation	220 €
Occasion *	
1 place	125 €
2 places	250 €
3 places	375 €

* 1^{ère} concession : prix d'un caveau + prix d'une concession / en cas de renouvellement tarif de la concession uniquement

Règlement du cimetière



[Cliquez ici pour télécharger le document](#)

RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE



SEPTEMBRE 2020



Mairie de Treillières - 57, rue de la Mairie - 44119 Treillières
Tél. 02 40 94 64 16 - Fax 02 40 94 64 17 - mairie@treillieres.fr

www.treillieres.fr



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.